



CONCOURS PROFESSIONNEL 2018

BULLETIN DE PARTICIPATION

CATEGORIE BTM

THEME : LE PLUS BEL OEUF EN CHOCOLAT

NOM

PRENOM

ENTREPRISE

ADRESSE

CODE POSTAL **VILLE**

E-MAIL @

AGE **ANS** **TELEPHONE / PORTABLE** 0

Je m'engage à participer au concours réservé aux Professionnels lors du SALON DU CHOCOLAT DE TOURS 2018 qui se tiendra les 23, 24 et 25 février, au Centre International de Congrès VINCI.

J'ai pris connaissance des conditions de participation et règlement général ci-joint.

BULLETIN A RETOURNER

AVANT LE 31/01/2018

à l'adresse suivante :

SALON DU CHOCOLAT DE TOURS
CENTRE INTERNATIONAL DE
CONGRES VINCI
26 BOULEVARD HEURTELOUP
CS 24225
37042 TOURS CEDEX 1

A :

LE : / /

SIGNATURE

CONDITIONS DE PARTICIPATION & REGLEMENT GENERAL DU CONCOURS PROFESSIONNEL 2018

- L'inscription au Concours Professionnel est gratuite.
- **Les candidats doivent être BTM en Campus des Métiers ou Centre de Formation et d'Apprentissage.**
- Le **thème imposé** pour la réalisation des pièces artistiques est « **LE PLUS BEL ŒUF EN CHOCOLAT** » (inspiration libre).
- La forme est libre mais les dimensions sont imposées : **BASE 40 cm x 40 cm x hauteur libre.**
- Les candidats **réaliseront le montage de leur pièce sur place le samedi 24 février 2018 entre 14h00 et 16h00.** Chacun arrivera avec ses pièces d'ores et déjà moulées.
- Un emplacement équipé d'une table sera attribué à chaque candidat. **Ce dernier devra amener son propre matériel.** Une tempéreuse avec du chocolat noir fondu ainsi qu'un point d'eau chaude seront accessibles à tous les candidats.
- Les pièces artistiques seront composées obligatoirement et intégralement en chocolat.
- Pas de structures, ni armatures. Pas de sucres. Colorants alimentaires autorisés. Présentation à l'air libre.
- **Les pièces seront déplacées entre le montage et la zone d'exposition finale.**
- Le jury sera piloté par **Christophe MENARD**, et composé de professionnels chocolatiers renommés.

- **Critères d'évaluation :**
 - **Thème**
 - **Découpage**
 - **Montage**
 - **Collage**
 - **Proportion**
 - **Netteté**
 - **Couleur**
 - **Esthétique**
 - **Originalité**

- Les candidats déposeront leurs éléments et matériels le samedi 24 février entre 12h30 et 13h30, au Centre International de Congrès VINCI, sur la zone dédiée au concours .
- Le montage se déroulera devant le public du salon, et devant le jury. La pièce artistique en compétition sera ensuite exposée au public à partir du samedi 24 février 16h30 et toute la journée du dimanche 25 février 2018.
- En aucun cas les candidats ne sont autorisés à s'adresser directement aux membres du jury.
- La délibération du jury est secrète et ce dernier est souverain. La publication des résultats du Concours Professionnel sera effectuée le samedi 24 février, après passage du jury ce même jour.
- L'énoncé du palmarès aura lieu dimanche 25 février vers 16h00 pendant le salon, lors de la Remise Officielle des Prix.

ATTENTION : nombre de places limité aux 10 premiers inscrits